

## Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso - Série F

23 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lysander Funds Limited au 1 877 308-6979, faites parvenir un courriel à [manager@lysanderfunds.com](mailto:manager@lysanderfunds.com) ou visitez le site [www.lysanderfunds.com/fr](http://www.lysanderfunds.com/fr).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent de ces autres types OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue de dérivés à des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre à découvert des titres et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds mais, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître la vitesse à laquelle la valeur de votre placement diminue.

### Bref aperçu

Code du fonds :	LYZ494F	Gestionnaire du fonds :	Lysander Funds Limited
Date de création de la série :	11 mai 2020 (offerte dans le cadre d'un placement privé depuis le 31 mars 2014)	Gestionnaire de portefeuille :	Canso Investment Counsel Ltd.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2023 :	54 365 993 \$	Distributions :	Trimestriellement (mars, juin, septembre et décembre)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,08 %	Souscriptions :	Mensuellement, le dernier jour ouvrable de chaque mois civil (la « fréquence de traitement des souscriptions »)
Placement minimal :	500 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)	Rachats :	Mensuellement, pourvu que le fonds reçoive un avis au plus tard le 15e jour du mois (ou, si le 15e jour n'est pas un jour d'évaluation, le jour d'évaluation précédent) (la « fréquence de traitement des rachats »)

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds est un fonds de titres à revenu fixe qui vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créance et de titres du marché monétaire, y compris ceux d'émetteurs étrangers, ou en obtenant une exposition à un tel portefeuille. Le fonds a recours à des stratégies de placement alternatives comme les ventes à découvert et les achats de titres sur marges ou au moyen de fonds empruntés.

Le levier financier lié aux emprunts de fonds, aux ventes à découvert et aux dérivés visés ne dépassera pas 300 % de la valeur liquidative du fonds ou ce qui est permis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. Le levier financier sera calculé conformément à la méthode prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de celle-ci.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 30 avril 2023)

Canada, 0,75 %, 1er févr. 2024	8,8 %
Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	8,5 %
Bons du Trésor américain, 1,625 %, 15 févr. 2026 (\$ US)	6,6 %
Canada, 0,25 %, 1er août 2023	5,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, OTV, 4 août 2026 (CORRA +54)	3,3 %
Pacific Life Global Funding II, OTV, 1er févr. 2027 (CDOR trimestriel +38)	3,3 %
Home Trust, titres hypothécaires LHN, OTV (98004844), 1er nov. 2026 (CDOR mensuel -10)	3,1 %
Banque TD, 4,477 %, 18 janv. 2028	3,0 %
Société Financière Manuvie (AT1), 4,1 %, 19 mars 2027/2082	3,0 %
American Airlines Inc., 11,75 %, 15 juill. 2025, 144A (\$ US)	2,9 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>48,1 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>140</b>

#### Répartition des placements (au 30 avril 2023)

Actions canadiennes	0,9 %
Titres à revenu fixe canadiens	60,2 %
Titres à revenu fixe étrangers	35,8 %
Actions privilégiées	3,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,7 %

# Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso - Série F

23 juin 2023



## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

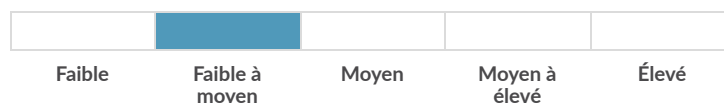
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Lysander Funds Limited estime que la volatilité de ce fonds est **Faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique sur les risques dans le prospectus simplifié du fonds.

## Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

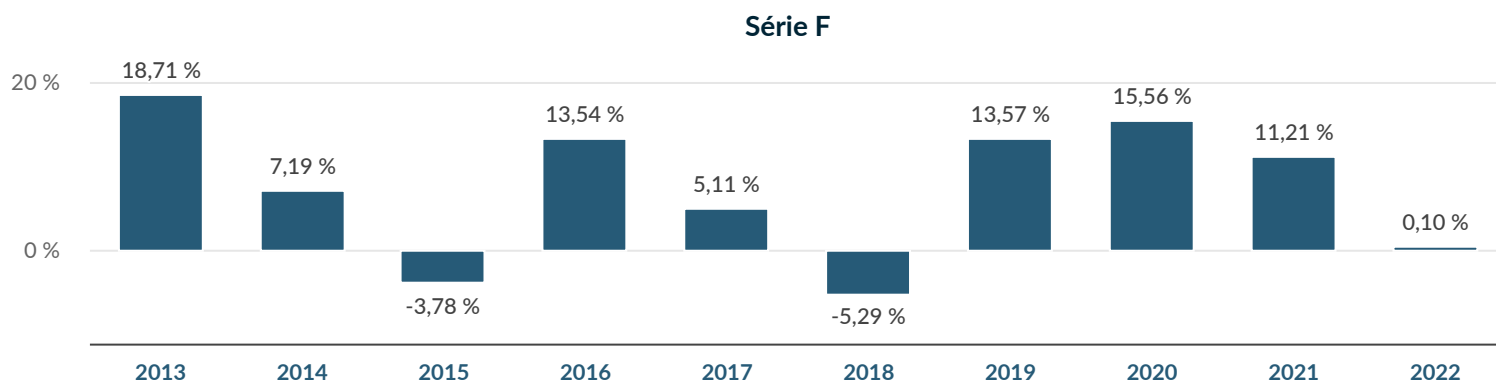
## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais diminuent le rendement de la série.

Le fonds n'était pas un émetteur assujéti avant le 11 mai 2020. La date de création des parts de série F est le 31 mars 2014 et la date de création du fonds est le 19 décembre 2008. L'information relative au rendement pour la période du 19 décembre 2008 au 30 mars 2014 est celle du fonds, compte tenu des charges de la série F.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur de la série a diminué pendant 2 des 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



## Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement de cette série du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,40 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 224,00 \$
Pire rendement	-19,75 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 802,50 \$

# Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso - Série F

23 juin 2023



## Rendement moyen

Les parts de série F ont généré un rendement annuel composé de 6,75 % au cours des 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans, votre placement aurait valu 1 922,36 \$ le 30 avril 2023.

## À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- envisagent de détenir ce placement à moyen ou à long terme;
- veulent une exposition à des titres à revenu fixe.

Le fonds convient aux investisseurs qui peuvent accepter la fréquence de traitement des souscriptions et la fréquence de traitement des rachats.

## Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur votre quote-part des gains du fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables que vous réalisez au rachat de votre placement. Le montant à payer varie en fonction du taux d'imposition qui s'applique à vous et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital imposables du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds. Toutefois, les investisseurs de cette série versent généralement à la société de leur représentant des frais en fonction de l'actif dans le cadre d'un programme contre rémunération offert par l'intermédiaire de cette société.

### Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Le fonds verse une rémunération au rendement annuelle correspondant à 20 % de l'excédent du rendement de la série de parts par rapport au pourcentage total de la hausse ou de la baisse de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (RT) depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été versée pour la série, plus les taxes applicables. Le prospectus contient plus d'information sur la rémunération au rendement.

Avant le 11 mai 2020 (lorsque les parts du fonds étaient offertes dans le cadre d'un placement privé), les frais du fonds auraient été supérieurs s'il avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti.

Au 31 décembre 2022, les frais de la série s'élevaient à 1,15 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 11,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) – Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série.	1,08 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) – Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,15 %</b>

# Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso - Série F

23 juin 2023



## Renseignements sur la commission de suivi

Lysander Funds Limited ne verse pas de commission de suivi pour cette série du fonds.

## Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Programme contre rémunération	Les investisseurs de cette série versent généralement à la société de leur représentant des frais en fonction de l'actif dans le cadre d'un programme contre rémunération offert par l'intermédiaire de cette société.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts échangées, frais que vous négociez avec la société de votre représentant.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Lysander Funds Limited ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée *Comprendre les organismes de placement collectif*, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

**Lysander Funds Limited**  
3080, rue Yonge, bureau 3037  
Toronto (Ontario) M4N 3N1

**Téléphone :** 1 416 640-4275  
**Numéro sans frais :** 1 877 308-6979  
**Courriel :** [manager@lysanderfunds.com](mailto:manager@lysanderfunds.com)  
[www.lysanderfunds.com/fr](http://www.lysanderfunds.com/fr)